

Le mépris affiché par nos élus serait-il contagieux ?

En ce début décembre 2016, le mépris a touché des profondeurs lorsque [l'employée de la mairie-poste de Neffies a appelé la police municipale](#) parce qu'un membre de notre association avait oublié sa carte d'identité pour venir retirer un pli recommandé, faut dire que quelques jours avant, l'idée avait été évoquée par un élu, ça a pu donner des idées à une employée trop zélée qui s'est peut-être sentie couverte par la hiérarchie actuelle.

La semaine suivante, après le mépris venaient les courbettes et les excuses pour avoir tant rechigné à fournir des documents qui étaient demandés depuis des mois sans succès, comme quoi, dans l'administration, le courrier fonctionne dans les deux sens.

Cependant, la Mairie refuse toujours de nous remettre copie des documents demandés au prétexte qu'ils n'ont pas de "régie" pour faire des photocopies, et dit qu'elle accepte de nous les faire voir, mais pas tous, parce qu'ils n'existent pas... alors que les documents que nous demandons sont obligatoires, doivent être tenus à jour et mis à la disposition du public en Mairie.

La Mairie nous a répondu par exemple que le registre des préemptions que nous avons demandé plusieurs fois n'existe pas parce qu'il n'y a jamais eu de préemptions à Neffies. Comment vous dire ??? Autant de mauvaise foi ne rétablira pas la confiance déchue...

Si on peut comprendre que certains documents demandés puissent être compromettants, que doit on comprendre lorsque autant d'informations publiques sont gardés au secret, au point de refuser de les communiquer, au point que les rendez vous avec le Maire ou avec la commission d'urbanisme soient systématiquement refusés depuis un an ?